



A Montreuil, le mercredi 5 juin 2019

## TOUPARGEL MET EN PLACE UN PSE

La société Toupargel, placée en redressement judiciaire pour une durée de 6 mois depuis le mois de janvier 2019, a annoncé lors de la réunion du Comité d'Entreprise du 23 mai 2019 le licenciement de 275 salarié.e.s par la mise en place d'un PSE.

Plusieurs filières sont touchées au sein de l'entreprise :

- 83 attaches services clients licencié.e.s pour la filière livraison au niveau national ;
- 55 prospecteurs-trices de terrain et chefs de groupe licencié.e.s pour la filière développement (disparition totale de cette filière) ;
- 59 salarié.e.s licencié.e.s pour la filière logistique avec la fermeture de 2 plateformes (Civrieux et Poitiers) ;
- 66 salarié.e.s licencié.e.s pour la filière administrative agence ;
- 2 salarié.e.s licencié.e.s pour la filière approvisionnement.

La CGT refuse que les salarié.e.s paient les frais d'une gestion hasardeuse et d'un manque de vision du changement de mode de consommation des clients. Malgré toutes les aides gouvernementales (CICE et exonération fiscale), les dirigeants de l'entreprise n'ont soi-disant pas d'autres choix que de licencier pour « la pérennité de l'entreprise ». La CGT demande l'arrêt du processus de casse sociale.

La Fédération CGT Commerce et Services, avec la CGT Toupargel, sera aux côtés de tou.te.s les salarié.e.s pour défendre l'emploi.

### Contacts presse

Alain Talon DSN CGT TOUPARGEL Tél : 06 42 18 99 56	Brigitte Couderc Secrétaire fédérale Tél : 06 09 26 54 16
--	---

**Une Fédération en mouvement**